



avec



Merci de prendre obligatoirement RDV en contactant le CEDER au 04 75 26 22 53 / 04 90 36 39 16

Permanences physiques sur RDV	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	Maison des Projets MONTELMAR 1 montée Saint Martin (locaux du Service Urbanisme, à côté de l'Office de Tourisme)		1er et 3è mercredi du mois dans les locaux CCBDP BUIS-LES-BARONNIES 19 rue Aristide Briand	1er jeudi du mois Maison pour Tous CAMARET-SUR-AYGUES 3 allée des Sports	1er et 3ème vendredi du mois locaux CCDB DIEULEFIT 8 rue de la Garde de Dieu
			2è et 4è mercredi du mois dans les locaux CCBDP NYONS 170 Rue Ferdinand Fert	2è et 4è jeudi du mois CCAS ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX 33 avenue Général de Gaulle	
				3è jeudi du mois Hôtel de ville de PIOLENC (salle au 1er étage) 6 rue Jean Moulin	
14h-17h	1er lundi du mois Mairie de SUZE-LA-ROUSSE 28 pl du champs de Mars	1er mardi du mois Hôtel de ville de BOLLENE Place Henri Reynaud de la Gardette		1er, 3è et 5è jeudi du mois dans les locaux CCPOP ORANGE 307 avenue de l'Arc de Triomphe	Maison des Projets MONTELMAR 1 montée Saint Martin (locaux du Service Urbanisme, à côté de l'Office de Tourisme)
	2è lundi du mois Mairie de GRIGNAN Place Sévigné	3è mardi du mois en alternance - EN MAIRIES LAMOTTE DU RHONE - LAPALUD - MORNAS - MONDRAGON			
	3è lundi du mois Mairie de DONZERE 10 rue Frédéric Mistral	2è et 4è mardi du mois Locaux CCEPPG VALREAS 17A Rue de Tourville			
Accueil standard CEDER	9h-12h / 14h-17h	14h-17h		9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h